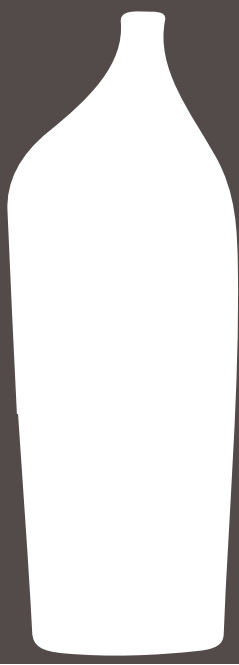
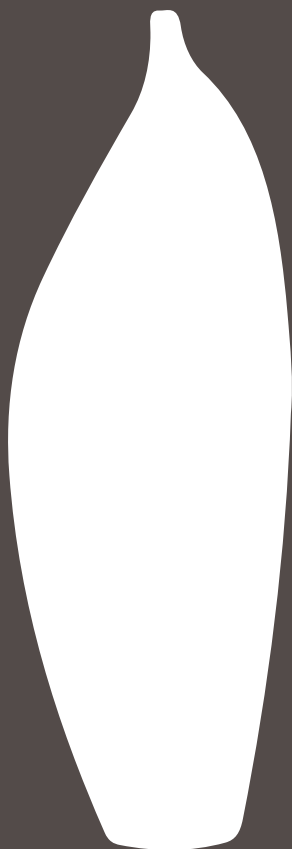




INSTITUT
EUROPÉEN
DES ARTS
CÉRAMIQUES

The background of the entire page is a close-up photograph of a ceramic object. It features a series of wavy, parallel lines in shades of blue, grey, and brown, creating a textured, organic appearance. The lines follow the curve of the object, which is partially visible on the left and bottom edges of the frame.

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE



SOMMAIRE

P.4	Présentation du livret d'accueil
P.6	Durée de la formation / modalités d'organisation
P.7	Objectifs pédagogiques
P.8	Moyens pédagogiques et techniques
P.11	Moyens d'encadrement
P.12	Référentiel de compétences
P.15	Évaluation et suivi de formation
P.21	Programme de formation
P.26	Le dispositif d'accueil des stagiaires en situation de handicap
P.30	Informations pratiques
P.32	Guebwiller et ses lieux culturels

Ce livret d'accueil vous fournit les informations pratiques et administratives relatives à votre formation.

Équipe administrative

Direction : Isabelle Rabet

Président : Alain Grappe

Assistantes : Christine Simon, Aude-Esther Loreau

Chargé de projets : Viviane Breyer

Responsable d'atelier : Anastasia Schlachter

Maintenance technique : Pierre Hauwelle

Agent d'entretien : Jean Spazzini

IEAC

Pôle culturel du château de la Neuenbourg

3 rue du 4 Février

68500 Guebwiller

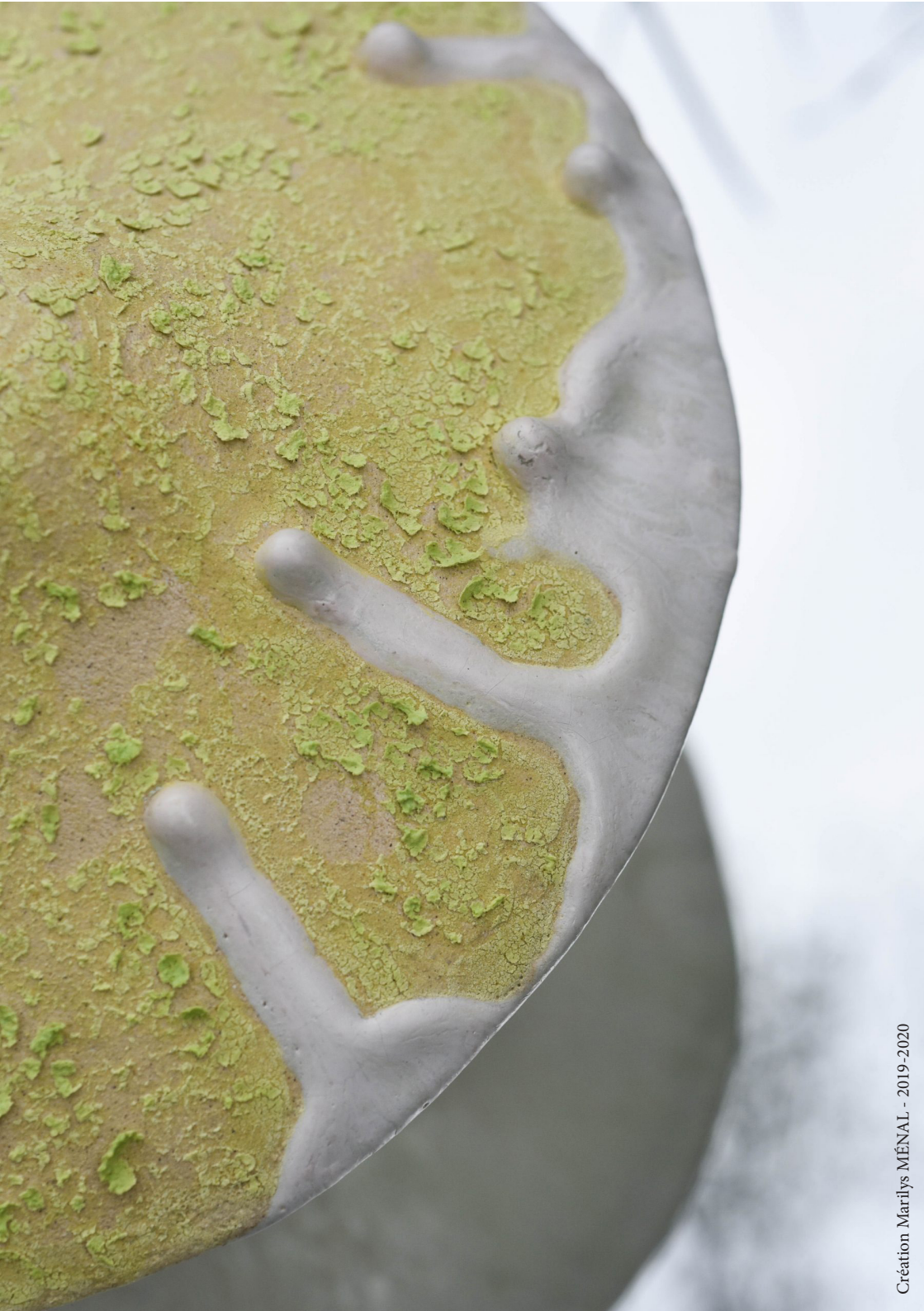
contact@ieac.fr

03.89.74.12.09

Ouverture administrative

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h30 - 11h



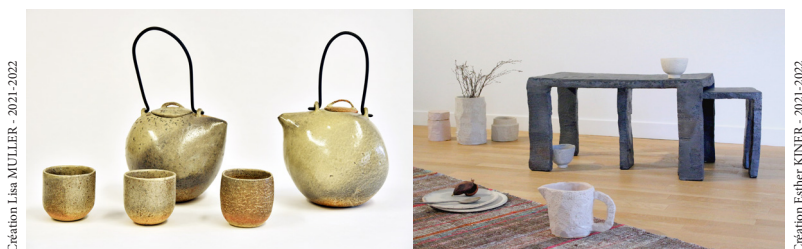
DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La durée totale de l'action de formation est de **1505 heures**, à raison de 35 heures par semaine réparties sur 5 jours du lundi au vendredi. Les horaires sont de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Un planning annuel et détaillé est remis au stagiaire le jour de la rentrée.

Les heures de formation sont réparties de la manière suivante :
1330 heures en centre dont 63 heures de séminaire, conduit par le Groupement d'Intérêt Public « Formation tout au Long de la Vie » et 175 heures de stage en entreprise.

La formation débute au mois de septembre et se termine fin juillet. Elle est suspendue entre Noël et le 1er de l'an. L'exposition des travaux se tient à l'issue de la formation (dates selon planning).

La formation est organisée pour un maximum de **10 stagiaires**.



Lieux de la formation :

- **Heures centre** : dans les locaux de l'IEAC au 3 rue du 4 Février à Guebwiller.
- **Séminaires** : Région Grand Est (lieu et conditions communiqués en début de formation).
- **Stages professionnels** : 2 stages minimum effectués sur deux périodes de l'année (Novembre et mars) au sein d'un atelier de céramique professionnel, choisie par le stagiaire en fonction de son projet, de ses besoins et de sa mobilité et validé par l'équipe pédagogique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de la formation l'apprenant sera capable de :

- Produire en toute autonomie des objets utilitaires, décoratifs et/ou pièces sculpturales, conçus entièrement ou réalisés sur commande, le cas échéant, selon un modèle ou un projet de designer.
- Apporter des références historiques, théoriques, techniques et artistiques permettant d'éclairer les différents paramètres mis en œuvre dans la conception et la réalisation des objets, et de les faire évoluer.
- Gérer son activité, de la conception à la production jusqu'à la commercialisation aux particuliers comme aux professionnels.
- Connaître et tenir compte du contexte territorial et économique de son implantation géographique pour adapter son offre et sa stratégie
- Organiser et animer des ateliers et des stages pour des publics divers (scolaires, milieux socio-culturels, ...).



Création Marine ROPTON - 2020-2021

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Locaux

- Salle de cours avec paper-board, écran, vidéo-projecteur, ordinateur, accès internet
- Atelier de céramique avec 10 postes de travail individuel et espace de rangement personnel
- Salle d'émaillage équipée
- Salle de tournage équipée
- Salle des fours équipée

Équipements techniques

- 2 fours électrique NABERTHERM de 440 litres
- 1 four électrique NABERTHERM de 300 litres
- 2 fours à essais
- 1 four à gaz ROHDE de 500 litres
- 12 tours
- 1 croûteuse
- 1 cabine d'émaillage
- 1 boudineuse
- Matériaux et outillages céramique
- Différents types de terres disponibles

Ressources

- Espace informatique (logiciels bureautiques)
- Bibliothèque (1343 références inventoriées, documents papier et DVD)
- Dossiers techniques, artistiques ou méthodologiques remis à chaque module abordé (réglementations, recettes, règles d'utilisation, référentiels artistiques ou techniques, listing, notes d'intention...)





MOYENS D'ENCADREMENT - FORMATEURS - INTERVENANTS

Qualité des formateurs référents :

- **Anne Bulliot** : sculpteur-céramiste en activité depuis 1986 ; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.
- **Camille Schpilberg** : céramiste en activité depuis 2005; DEUG de sociologie, certifiée créateur en arts céramiques.
- **Thomas Perraudin** : sculpteur (céramique et verre), directeur de l'École des Beaux-Arts de Colmar; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, Certificat du centre de formation des plasticiens intervenant.
- **François Bauer** : artiste céramiste en activité depuis 2018 ; DNSEP HEAR ; BTS design graphique ; Master 2 recherche à l'UNISTRA ; certifié créateur en arts céramiques.
- **Pierre Hauwelle** : céramiste depuis 1975 (formation continue de 1981 à 1995), spécialiste de l'émail ; en activité depuis 1995. Ancien ingénieur-cadre/Peugeot Mulhouse.

Qualité des formateurs intervenants spécialisés :

- **Lauriane Firoben, Rémi Lacroix et Claudine Gambino-Cibray** : céramistes certifiés en activité
- **Sandrine Bringard** : sculpteur-céramiste en activité depuis 2010; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg ; BT dessinateur en arts appliqués.
- **Viktorija Von Der Brüggen** : Docteur en histoire de l'Art - Ludwig-Maximilians-Universität, Munich ; Maîtrise d'histoire de l'art de l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, Paris
- **Artistes de renom** reconnus sur le plan national voir international pour leur expertise technique et/ou artistique, intervenant sur invitation lors de workshops thématique (voir programmation / session)
- **Groupement d'Intérêt Public « Formation tout au long de la vie »** : séminaires dans le domaine de la gestion et de la communication organisée en collaboration avec la mission Métiers d'Art de la Région Grand Est

Responsable d'atelier : Anastasia Schlachter, céramiste certifiée

Maintenance technique : Pierre Hauwelle

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CERTIFICATION CÉRAMISTE

Bloc 1 : Concevoir des avant-projets en céramique (d'objets ou d'oeuvres)

C.1.1 Construire une démarche de création d'objets ou d'oeuvres en céramique en réalisant une veille de l'histoire de l'Art et du métier, en analysant l'environnement social et culturel et en élaborant des carnets de recherche retranscrivant cette démarche afin d'identifier ses inspirations artistiques.

C.1.2 Elaborer des maquettes, de petites séries d'objets ou des oeuvres virtuelles ou physiques en façonnant la matière manuellement et/ou en les modélisant avec un logiciel de CAO, en observant les réponses aux expérimentations afin de créer des objets ou des oeuvres adéquats à l'usage ainsi qu'à la finalité de la pièce.

C.1.3 Analyser les résultats des maquettes ou des petites séries en suivant un protocole d'expérimentation, afin d'améliorer la démarche de création et la recherche technique et esthétique

C1.4 Définir l'aspect visuel et tactile de l'objet ou de l'oeuvre en sélectionnant les matières en fonction de leurs propriétés, en les façonnant et en appliquant le traitement de surface, afin d'obtenir un objet ou une oeuvre dont la composition correspond à l'utilité ou à la vision, en restant ouvert à la sérendipité

C.1.5 Expérimenter les différentes modalités de cuisson des matières minérales composant le corps et la surface de l'objet ou de l'oeuvre en céramique, en sélectionnant celles adaptées au résultat escompté, en identifiant les principes chimiques et les états physiques et en utilisant le four correspondant afin de choisir la modalité ou les modalités de cuisson adaptée(s) aux différents composants de la pièce

C.1.6

Déterminer le rendu final de l'objet ou de l'oeuvre en céramique en analysant les résultats des expérimentations menées, en choisissant le rendu final, les techniques ainsi que les moyens mis en oeuvre en adéquation avec la vision de départ pour procéder à sa mise en fabrication.

Bloc 2 : Fabriquer des objets ou des oeuvres en céramique

C.2.1 Etablir un rétro-planning des actions à mener dans le cadre de la fabrication des objets ou des oeuvres en céramique, en définissant et en priorisant les objectifs de production selon les types d'objets et la quantité à réaliser afin d'optimiser le déroulement de la fabrication des pièces en céramique et de respecter les délais impartis.

C.2.2 Appliquer les techniques de façonnage, de cuisson et de traitements de surface des pièces en respectant les règles de sécurité et l'environnement afin d'obtenir une pièce qui matérialise la vision de départ du projet.

C.2.3 Analyser et interpréter les résultats de chaque étape de la phase de production en identifiant les éventuels défauts et en repérant les liens de causes à effet pour réguler son action et modifier la pièce si elle ne correspond pas au résultat défini.

C.2.4

Aménager un espace de travail dans un atelier de céramique en identifiant la temporalité du cycle de travail de l'argile, en appliquant les principes liés à l'ergonomie ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité afin d'optimiser ses conditions de travail dans le respect des normes en vigueur

Bloc 3 Gérer une entreprise individuelle de céramique

C.3.1. Formaliser sur les plans légal et fiscal un projet d'entreprise individuelle (ou un très petit atelier) en réalisant les démarches associées, en identifiant les aides financières et en choisissant un statut juridique adapté afin de créer son entreprise.

C.3.2 Gérer financièrement un atelier d'art céramique en établissant un compte de résultat prévisionnel et un plan de financement de démarrage, en utilisant les outils digitaux adaptés, afin de permettre une projection de son activité et de renforcer sa viabilité.

C.3.3 Elaborer une stratégie commerciale en proposant une offre de prestation différenciée ainsi qu'en analysant les ressources documentaires identifiées, pour commercialiser une production céramique.

C.3.4 Concevoir les projections de gestion d'entreprise en utilisant un logiciel tableur et en établissant les objectifs de ventes et les budgets prévisionnels afin d'anticiper les ventes et les moyens nécessaires à la fabrication et mettre en oeuvre une politique commerciale.

C.3.5 Sélectionner des partenaires et des fournisseurs dans une démarche de développement durable en achetant des matières et matériaux répondant à ce critère, en s'associant au tissu professionnel existant pour favoriser le développement des activités locales et durables.

C.3.6 Gérer les stocks des produits techniques, et des consommables de l'entreprise de céramique en définissant le besoin nécessaire à l'activité de céramique, en passant les commandes, en contrôlant la quantité et la qualité de la marchandise reçue et en assurant le suivi des stocks afin d'assurer la continuité de la fabrication.

C.3.7. Elaborer une prestation commerciale à destination de sa clientèle ou de ses partenaires en concevant des supports de communication adaptés à la ligne de produit présentée en utilisant des outils digitaux ainsi qu'en concevant un dispositif de présentation de sa production pour la promouvoir et la présenter.

ÉVALUATIONS ET SUIVI DE FORMATION

1 - Contrôle continu

Il est assuré par les formateurs référents de l'organisme de formation. Le contrôle continu permet de ne pas occulter l'ensemble du parcours du stagiaire durant sa formation à l'IEAC et compte, avec l'épreuve ponctuelle, pour 40% dans le résultat final.

1.1 Évaluation diagnostique

Une évaluation individuelle en situation professionnelle est réalisée les 2 premiers jours à l'entrée en formation. Elle permet d'identifier les représentations des stagiaires, de situer le niveau de leurs connaissances et de la gestuelle professionnelle.

Un questionnaire d'auto-évaluation permet au stagiaire de se situer dans les objectifs de formation et de se familiariser avec le référentiel de compétences. Ce questionnaire est présenté trois fois dans l'année afin de réaliser l'évaluation diagnostique et le suivi des besoins du stagiaires en cours de formation :

- une première fois à la rentrée, assorti d'une observation commentée des formateurs en situation d'atelier lors du module de rentrée.
- une deuxième fois en décembre pour accompagner les stagiaires dans leur évolution. Ce temps est assorti d'une journée de rendez-vous individuels avec les formateurs référents (bilan intermédiaire).
- une dernière fois à la sortie de formation pour permettre aux stagiaires de mieux appréhender les acquis.

1.2 Évaluation formative

Les formateurs donnent aux stagiaires des exercices ou tâches à réaliser dans le cadre de leurs interventions. Ces tâches sont réalisées en cours de formation, évaluées en situation professionnelle et portent,

selon les modules, sur des critères techniques et/ou artistiques et/ou méthodologiques dans le domaine des arts céramiques :

- la qualité, l'aisance et la rapidité d'exécution du geste
- le choix de la (des) technique(s) et du (des) matériau(x) mis en œuvre en adéquation avec l'exercice
- la qualité plastique et la singularité de la proposition
- la compréhension et le respect des consignes
- la pertinence et la qualité des recherches
- la capacité d'adaptation, d'anticipation et de résolution des problèmes techniques

Le calendrier des évaluations formatives est présenté dans le Guide pédagogique de la certification « céramiste » à l'attention des candidats. Chaque stagiaire rédige également deux rapports de stage.

1.3 Évaluation sommative

Chaque stagiaire passe un oral devant le jury de l'épreuve du contrôle continu. Ce jury est interne à la structure : 2 à 3 membres

La présentation se fait à partir de pièces (en cours ou réalisées) et d'essais, du carnet de croquis et de notes, explicités et argumentés par le stagiaire et du dossier transversal.

Un retour individuel à l'issue du jury permet de rendre compte à chaque stagiaire de l'évaluation et des préconisations pour la suite du parcours (points de vigilance, mesures correctives, recommandations, solutions techniques, références artistiques et bibliographiques, ...) et d'adapter le cas échéant la régulation et l'individualisation du parcours.

Sur la base du référentiel de compétences, l'évaluation du contrôle continu est réalisée collégalement par les formateurs référents.

Une remarque de synthèse est rédigée collégalement par l'équipe pédagogique et est consignée sur le livret d'évaluation accompagnant la grille de notation.

2- Épreuve ponctuelle

Ces évaluations se déroulent à 70 % environ du parcours de formation, au centre de formation.

Le jury est composé de 3 à 4 membres (céramistes professionnels, galeries, etc...) dont 70% de membres externes.

Lors d'un échange de question /réponses, sous la forme d'un entretien individuel avec le jury, le candidat présente :

- ses avant-projets de création
- l'organisation qu'il a adoptée et les pièces qu'il a fabriquées
- son projet d'entreprise individuelle céramique
- une prestation commerciale ciblée à destination de sa clientèle ou partenaire. Il déploie son argumentaire pour faire aboutir sa prestation (achat, validation du projet, etc...)

Lors de l'entretien, le candidat, s'il le souhaite, peut se munir de notes contenant les repères clef du déroulement de ses processus de travail, afin de conserver le fil de sa présentation.

3 - Épreuve finale

Dans le cadre d'une exposition, chaque stagiaire présente à un jury (composé à 70% de membres extérieurs à la structure) une production entièrement réalisée dans les ateliers de la structure. Ces productions sont accompagnées d'un dossier de présentation de la démarche et des techniques utilisées.

Le candidat présente oralement son travail au jury, qui, par un questionnement sur le travail et le dossier écrit présentés, et par l'analyse de la qualité de la réalisation, apprécie les compétences professionnelles, conceptuelles, techniques et artistiques du candidat.

Cette épreuve est transversale : elle concerne un ensemble de compétences dans les 3 blocs : conception des avant-projets en céramique (bloc 1), et fabrication d'objets ou d'œuvre en céramique (bloc 2) ainsi que la gestion de l'entreprise céramique (bloc 3).

Elle permet d'évaluer l'ensemble des compétences qui doivent être acquises et se coordonner dans l'exercice de l'activité professionnelle du céramiste.

Conditions particulières : La validation de l'épreuve terminale constitue une condition d'obtention du titre, pour le candidat qui se présente à la certification.

3.1 Composition du jury de l'épreuve finale

Sa composition, à 70% de membres extérieurs à la structure, est la suivante :

- 1 Président du jury, responsable de l'organisme de formation habilité (membre interne),
- 5 professionnels du secteur, ayant plus de 3 années d'expérience (membres externes),
- 1 représentant Chambre de Métiers (membre externe).

3.2 Modalités

- Mémoire

De 20 à 50 pages dactylographiées, annexes comprises.

Le dossier témoigne du projet de certification.

Il est le support de la communication du stagiaire pour relater sa formation, préciser les intentions de son projet professionnel et présenter l'ébauche sa communication future. Il doit être à la fois clair et personnel et peut être pensé comme un objet à part entière (format, choix du papier, manipulation, ...)

Le dossier éclairera sur le parcours du candidat, sa démarche de travail et de création, sa production, ses références dans le champ céramique et artistique, son positionnement professionnel dans le secteur visé, ses choix de production au regard de sa démarche et de son projet professionnel.

Compétences évaluées : savoir-faire rédactionnel, textes, images (photos, croquis...), mise en page, cohérence et viabilité du projet professionnel,

compréhension des enjeux et spécificités du secteur, en lien avec les choix de production et le modèle économique visé.

- Soutenance

Une prestation orale, de type médiation sur la production, est présentée devant le jury, en présence du responsable de l'organisation des épreuves et d'un formateur.

Compétences évaluées : Clarté et aisance du discours, précision lexicale, argumentation autour du travail présenté, références, cohérence entre les intentions et les réalisations plastiques.

Une table est mise à disposition de chaque stagiaire afin de présenter ses recherches aux membres du jury, en introduction à l'espace dédié à l'exposition.

- Pièces

Compétences évaluées : qualité plastique et esthétique, singularité, fonctionnalité, cohérence (entre technique et produit, entre terre et produit), finitions, pertinence de la scénographie.

4 - Barème de notation

	CONTRÔLE CONTINU	ÉPREUVE PONCTUELLE	total des pts	ÉPREUVE FINALE			total des pts
				mémoire	soutenance	pièces	
BLOC 1 : CONCEVOIR DES AVANT-PROJET CÉRAMIQUE	35	70	105	90	90	70	250
BLOC 2 : FABRIQUER DES OBJETS OU DES ŒUVRES EN CÉRAMIQUE	35	70	105	70	80	100	250
BLOC 3 : GÉRER UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉRAMIQUE	110	80	190	50	50	-	100
	180	220	400	210	220	170	600

5 - Jury de certification

Le jury de certification se réunit une fois par an, à l'initiative de l'organisme certificateur et en ses locaux. Il est présidé par le représentant de l'organisme certificateur.

L'organisme de formation communique à l'organisme certificateur l'ensemble des documents d'évaluation à l'issue de l'épreuve finale.

Le jury de certification procède à l'examen des résultats, pour chaque candidat, sur la base des documents récapitulatifs des évaluations certificatives que lui aura fourni l'organisme de formation. Le jury de certification peut consulter, si besoin, le livret d'évaluation formative du candidat. En fonction, il établit soit la validation de la certification (validation de tous les blocs si la moyenne est obtenue dans tous les blocs), soit le ou les blocs validés.

Sa composition, à 70% de membres extérieurs à la structure, est la suivante :

- 1 Président du jury, représentant du certificateur,
- professionnels du secteur, ayant plus de 3 années d'expérience (membres externes),
- 1 représentant Chambre de Métiers (membre externe)

6 - Obtention de la certification

	% PAR BLOC	Epreuve ponctuelle + Contrôle Continu	Épreuve Finale	TOTAL POINTS	POINTS À VALIDER POUR OBTENTION / BLOC ET/OU CERTIFICATION
BLOC 1	36%	105	250	355	178
BLOC 2	36%	105	250	355	178
BLOC 3	29%	190	100	290	145
REPART NB DE POINTS		400	600	1000	501
% PAR EPREUVE		40%	60%		

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le résultat du contrôle continu est remis aux candidats avant la tenue de l'épreuve finale.

Les notes définitives, du contrôle continu, de l'épreuve ponctuelle et de l'épreuve finale, sont reportées sur le relevé des résultats des évaluations certificatives pour chaque candidat. Ce relevé est remis à chaque candidat contre signature avant son départ de l'établissement de formation.

Les candidats sont informés oralement à l'issue de la soutenance de l'appréciation globale du jury final. La communication se fait collectivement ou individuellement, à la demande du jury.

Au terme de l'épreuve finale et suite à la délibération du jury final, les notes de toutes les évaluations certificatives (contrôle continu, épreuve ponctuelle et épreuve finale) de tous les candidats sont renseignées sur le procès-verbal du jury de l'épreuve finale, document signé par le (la) président(e) du jury et par tous les membres du jury.

À l'issue du jury de certification, l'organisme certificateur attribue le titre « céramiste ». Il communique par écrit aux candidats le résultat de la certification et commente ce résultat, sur la base des informations reçues.

RATTRAPAGE

Les modalités d'évaluation ne prévoient pas de processus de rattrapage aux épreuves. Seule la validation partielle, par blocs de compétences, peut être envisagée et uniquement par l'organisme certificateur.

Les candidats n'ayant pas validé la certification se verront proposer, lors de la remise de leur relevé de notes, un entretien d'accompagnement à la poursuite de parcours, destiné à envisager avec eux la passation des blocs non validés et la préparation de cet objectif.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

TRAVAUX DIRIGÉS

Période : septembre à février

Volume horaire : 650 heures

Objectifs : Acquérir une autonomie dans la mise en œuvre des différentes pratiques céramiques
Acquérir une autonomie intellectuelle et un sens critique dans ses positions et propositions artistiques

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
0	Premiers contacts	Anne BULLIOT	Accueil, présentation, organisation de la formation, suivi administratif. Ateliers pratiques : hygiène et sécurité, normes, utilisation des locaux et matériaux.	14 h
1	Façonage au colombin		Identifier la bonne consistance des terres et façonner au colombin des formes simples. Concevoir, réaliser et mettre en espace un ensemble de pièces en réponse à un sujet donné.	21 h
2	Application des Engobes		Recherches sur les engobes : théorie - définir sa palette de couleurs. Application sur support.	14 h
3	Application des émaux, oxydes	Anne Bulliot et Claudine Cibray- Gambino	Émaillage au pistolet, à la louche, au trempé, au pinceau. Application des oxydes sur et sous émail. Utilisation des outils du décor.	28 h
4	Façonage dans la masse	Anne BULLIOT	Expérimentation du travail dans la masse à partir d'une forme de départ Travail du geste : accompagner quelque chose dans le matériau qui conduit à une autre forme.	26 h
5	Exploration et expérimentation formelle	Anne Bulliot	Le tour comme outil et comme espace ludique de recherche de formes. Déformation, assemblage, découpe, juxtaposition. Accueillir l'inattendu, sélectionner, photographier.	21 h
6	Projet transversal / recherches formelles		Accompagnement sur le projet transversal : façonage et mise en couleur.	14 h
7	Théorie des matières premières céramiques	Camille Schpilberg	Connaissance de l'argile et des matières premières céramiques. Introduction à la technologie céramique. Information sur les normes d'hygiène et de sécurité ; les règles sur le contact alimentaire.	35 h
8	Façonage par estampage	François Bauer	Apprentissage des bases de l'estampage et ouverture vers les possibilités plastiques de cette technique.	11 h
9	Vaisselle d'expression	Camille Schpilberg et François Bauer	Création et production d'un ensemble de pièces d'usage. Utilisation de techniques de façonage mixtes. Penser la cohérence et élaborer une ligne d'objet.	42 h
10	Porcelaines et terres-papier	Camille Schpilberg	Découverte des possibilités et limites de ces matériaux.	14 h
11	Projet transversal / traitement de surface	Camille Schpilberg et François Bauer	Accompagnement technique individuel du projet transversal porté par le Gip FTLV.	21 h
12	Préparer ses propres argiles	Camille Schpilberg	Connaissance des chamottes organiques et minérales. Appropriation de la matière « argile ». Réalisation de grandes pièces collectives.	35 h
13	Finitions et cuissons	A. Bulliot P. Hauwelle	Finition des pièces et mise en couleur. Approche pratique des cuissons.	26 h

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
14	Façonnage à la plaque	Camille Schpilberg et François Bauer	Initiation aux différentes techniques de préparation des plaques. Sensibilisation aux différentes consistances de la terre, leur impact sur le façonnage et leurs assemblages par collage. Façonnage de formes simples, techniques de textures et de décors sur terre crue.	25 h
15	Façonnage et changement d'échelle	Sandrine Bringard	Exercice à thème, recherche et conception formelle via la maquette pour le modelage d'une pièce à plus grande échelle en alliant différentes techniques de façonnage. Apprentissage des notions de changement d'échelle et de proportions.	31 h
16	Méthodologie de projet	François Bauer	Suivi « projet transversal »	8 h
17	Projet transversal / Dossier de présentation		Sensibilisation à la mise en forme d'un dossier, comment organiser et hiérarchiser ses idées (méthodologie « projet transversal » et dossier de certification). Avancement et suivis individuels du projet transversal.	2 h
19	Tournage : initiation et perfectionnement	Pierre HAUWELLE	Connaissances théoriques des différentes argiles. Présentation de l'atelier, des espaces, du matériel (tours) et des différentes terres employées. Préparation des terres avant tournage. Apprentissage du centrage. Apprentissage des formes principales (cylindre, bol, cône). Réalisation de petites séries. Elaboration de pièces plus grande et mise en œuvre des moyens selon différentes méthodes Perfectionnement : réalisation de pièces plus importantes.	63 h
20	Émaillage initiation	Pierre HAUWELLE	Théorisation de l'émaillage (terres, émaux, techniques d'émaillage, recherches). Travaux pratiques sur les émaux classiques (émaux du commerce). Différentes poses de l'émail. Coloration des émaux (les oxydes colorants). Superposition d'émaux. Méthodes de recherche simples (méthode en ligne). Cuissons et analyses.	21 h
20	Émaillage perfectionnement		Rappel des notions abordées lors de l'initiation. Théorie des différentes méthodes de recherche (ligne, triangle, quaternaire...). Mise en pratique des méthodes de recherche, notamment méthode quaternaire. Cuissons et analyses permanentes des résultats. Corrections des émaux.	33 h
21	Travail conceptuel	Thomas PERRAUDIN	Pose des bases de la méthodologie de projet en réponse à une thématique imposée Développement d'un langage cohérent et singulier, toutes techniques confondues.	33 h
22	Terre sigillée et cuissons primitives	Lauriane FIROBEN	Cueillettes de terre. Préparation de sigillée et application. Construction d'un four papier et cuisson.	35 h
23	Moulage et coulage	Rémi LACROIX	Conception et fabrication de moules en plâtre. Pratique du coulage.	49 h
34	Atelier de finition et de perfectionnement	Ensemble des formateurs référents selon planning	Finition de pièces tous modules confondus. Travail en autonomie	28 h
34	Bilans 1 ^{ère} période	Ensemble des formateurs référents selon planning	Échanges entre chaque stagiaire et les formateurs référents. Évaluations du contrôle continu	3 h

WORKSHOPS

Période : octobre – janvier
Volume horaire : 70 h

Ateliers autour de la pratique d'un intervenant : céramistes reconnus dans leur domaine

Objectifs : Connaître et se constituer un réseau dans le milieu professionnel
Multiplier les expériences à travers des rencontres
Être capables de se réapproprier les pratiques abordées

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
24	Couleur	Céramiste intervenant expert	Apprendre à voir l'espace, le volume, le vide et les couleurs.	35 h
25	Volume	Céramiste intervenant expert	Dégager un travail de volume en lien avec une réflexion autour de la forme vivante.	35 h

26

STAGES PROFESSIONNELS

Période : novembre et mars
Volume horaire : 175 h

Recherche individuelle d'un maître de stage

Objectifs : Partager des savoirs, être en immersion dans le milieu professionnel

SUIVI DE PROJET INDIVIDUEL

Période : avril à juillet
Volume horaire : 514 h

Suivi individuel du projet personnel de certification par l'ensemble des formateurs

Objectifs : Définir son projet personnel et le mettre en œuvre
Expérimenter pour passer de la phase « projet » à la phase « réalisation »
Construire et rédiger son argumentaire technique et artistique

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
27	Cuisson et gestion d'atelier	Ensemble des formateurs référents selon planning	Organisation et planification de la production Production des pièces céramiques du projet de certification Préparation, programmation et suivi des cuissons	253 h
28	Accompagnement artistique	Ensemble des formateurs référents selon planning	Études formelles et recherches artistiques personnelles en lien avec le projet – Sélection des techniques et matériaux – Rédaction du dossier de certification – Mise en espace des pièces réalisées – Scénographie et mise en place de l'exposition – Préparation à la soutenance devant jury - Organisation et constitution des documents écrits : compte-rendu des travaux dirigés, des workshops, des stages professionnels, carnet de bord, croquis.	119 h
32	Traitement de surface	Ensemble des formateurs référents selon planning	Expérimentations et application en lien avec le projet Mise en couleur	91 h
33	Gestion d'activité	G.Jérôme C.Schpilberg M.Adolph F. Bauer	Élaboration du retro planning et du plan de communication Réalisation de prise de vue et visuels Analyse du modèle économique d'une activité artistique et/ou métiers d'art Étude du statut d'artiste-auteur	49 h
27	Jury blanc / Jury	Ensemble des formateurs référents selon planning	Mise en situation dans le contexte de l'épreuve terminale	2 h

COURS TRANSVERSAUX**SEMINAIRES**

Volume horaire : 96 h

Objectifs : Enrichir sa culture artistique et céramique

Identifier les principaux statuts professionnels

Construire son identité artistique et commerciale

Appliquer les bonnes pratiques d'atelier

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
29	Histoire de l'art	Viktoria VON DER BRÜGGEN	Développement des connaissances : le dessin au XIXe siècle - la couleur, de la première moitié du XIXe siècle à l'art contemporain - La Sculpture : de Donatello à Rodin - Désirs de paysages dans l'art contemporain - La céramique moderne et contemporaine - Œuvres choisies des collections d'art de la Région	16 h
30	Histoire de la céramique	François BAUER	Exploration de l'histoire de la céramique grecque à la céramique contemporaine.	14 h
30	Sortie culturelle	François BAUER	Visites de musées (Bâle/Suisse).	3 h
31	Séminaire	GIP FTLV en regroupement (40 stagiaires) du dispositif «Qualification Métiers d'Art »	Communication – statuts juridiques – comptabilité – calcul de coût de revient – budget.	63 h



LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IEAC propose pour tout stagiaire présentant une situation de handicap de :

- prendre en compte ses besoins
- étudier la faisabilité et le cas échéant les aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation
- l'accompagner dans ses démarches administratives

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Qui m'accompagne ?

Vous disposez au sein de l'IEAC d'un référent handicap.

Le référent est à même de renseigner et d'accompagner toute personne désireuse de suivre la formation et apte à recevoir et traiter la demande de la personne en situation de handicap.

Le secrétariat et la direction accompagnent également le candidat dans les démarches administratives propres aux stagiaires ayant une RQTH.

Les formateurs et responsables techniques sont également parties prenantes dans la réflexion concernant l'aménagement des locaux et la pédagogie adaptée.

Contact référent handicap:

Isabelle Rabet (directrice)

i.rabet@ieac.fr

03.89.74.12.09

Qu'est ce que le handicap ?

(loi du 11 février 2005)

Handicap : «Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant».

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, nous vous invitons à vous munir d'un document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap et les appuis correspondant.

Vous trouverez ci-dessous les différentes reconnaissances et organismes qui délivrent ou attestent de votre situation de handicap. C'est lors de votre RDV auprès de notre référent handicap que votre situation sera étudiée au regard des documents fournis par ces organismes.

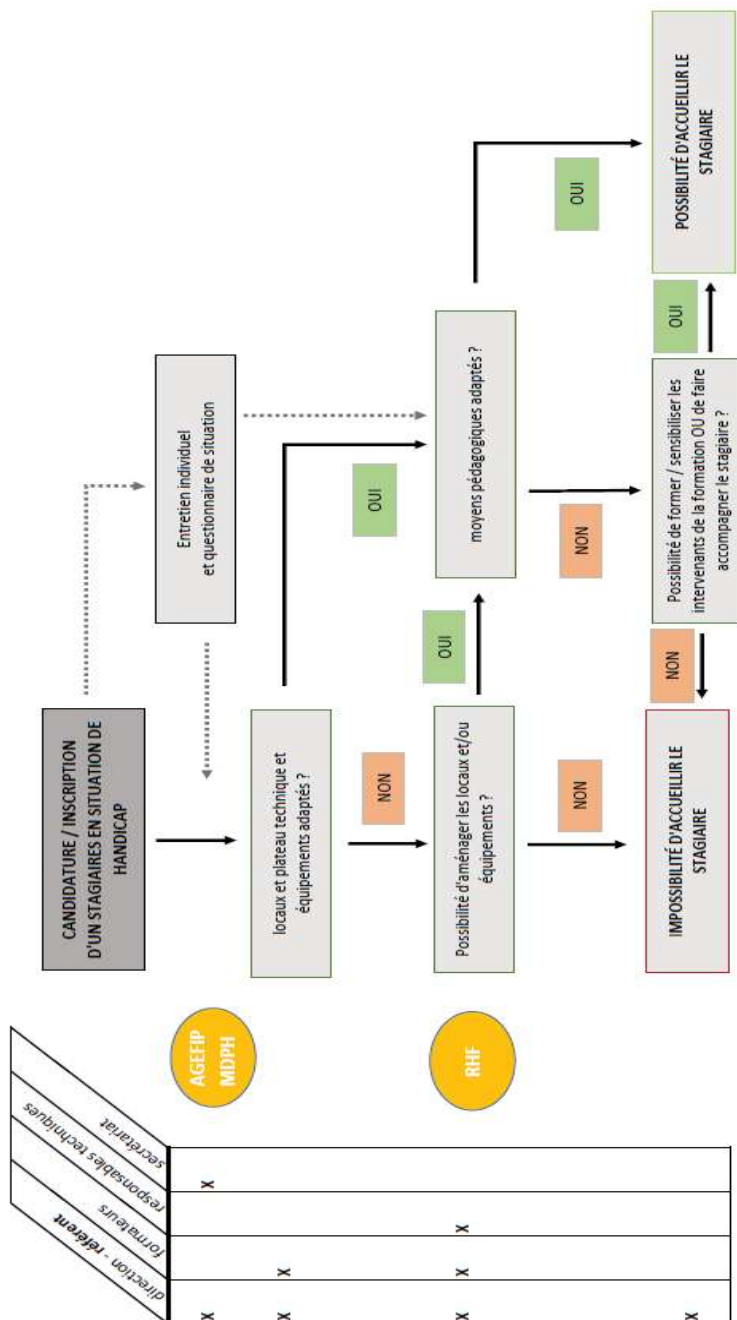
RQTH : Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps.

AAH : Délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). L'Allocation aux Adultes Handicapés est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources.

Invalidité : C'est le médecin conseil de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) qui détermine la catégorie d'invalidité. La pension d'invalidité a pour objet de compenser la perte de revenus qui résulte de la réduction de la capacité de travail. Elle est provisoire et peut être modifiée, suspendue ou supprimée selon l'évolution de votre situation.

Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) pour les apprenants en situation de handicap peut-être mis en oeuvre pour ceux qui ont besoin d'aménagements spécifiques. Il est validé par la MDPH.

LOGIGRAMME PROCÉDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



CERTIFICATION « créateur en arts céramiques »
TABLEAU D'ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL - PSH

Pierre Huuvelte / Gilles Acker_ 2020

Principaux HANDICAPS	Et plus précisément	Principales TECHNIQUES CÉRAMIQUES proposées à l'IEAC et contraintes identifiées pour les personnes en situation de handicap							
		PORTER des CHARGES (ex : pain d'argile de 10kgs)	MODELAGE manuel	Utilisation des MACHINES (crouteuse, boudineuse,)	TOURNAGE (tours électriques)	EMAILLAGE (manuel ou en cabine)	CUISSON (participation à l'enfournement)	MOULAGE, COULAGE et PLATRES	RECYCLAGE des terres (manuel)
Handicaps moteurs	Personne en fauteuil roulant	Oui (1)	Oui	Non (2)	Non (3)	Oui	Oui avec aide (4)	Oui avec aide (4)	Non
	Difficultés à se déplacer (ex : avec 1 canne)	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui avec aide (4)	Non (9)	Non (9)
	Avec un seul bras ou main valide	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui avec aide (5)	Non (9)	Non (9)
Handicaps auditifs	Malentendants	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Surdit�	Oui	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)
Handicaps visuels	Dysphasie *	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Mal voyants	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui avec aide (8)	Oui	Oui
	Aveugle	Non	Oui	Non	Oui	Oui avec aide (8)	Non	Oui avec aide (8)	Non
Handicaps mentaux	Diff�rents degr�s du handicap	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Handicaps cognitifs	Aide + ou – compl�te	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)
Maladies respiratoires		Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)

Dysphasie : trouble de l'apprentissage et du d veloppement du langage oral.*

Oui : la personne peut effectuer la t che seule

NON : la personne ne peut effectuer certaines op rations, en raison de son handicap ou des machines non adapt es pour elle

Oui avec aide : la personne peut effectuer ces travaux mais dans la plupart des cas, elle aura besoin d'une aide ext rieure partielle ou totale.

REMARQUES :

- (1) : peut  ventuellement chercher des pains de terre et les ramener sur ses genoux.
- (2) : les machines ne sont pas adapt es   ces handicaps. L'utilisation demanderait des modifications importantes de machinerie.
- (3) : les tours ne sont pas pr vus pour ce handicap. Il faut les adapter techniquement.
- (4) : les grands fours sont profonds et inaccessibles pour ces personnes. Ne pourront  tre utilis s que les fours ronds (60 litres et 15 litres)
- (5) : les cuissons et le remplissage des fours n cessitent de la pr cision de rangement, pour  viter les chutes de pi ces, ou ab mer les r sistances.
- (6) : l'animateur ou le formateur devra transmettre ces informations ou consignes syst matiquement par  crit.
- (7) : l'animateur ou le formateur devra transmettre ces informations ou consignes syst matiquement par oral.
- (8) : en fonction du degr  du handicap, le formateur devra aider la personne atteinte par ce handicap.
- (9) : risque de perte d' quilibre.
- (10) : travail avec masque obligatoire.

INFORMATIONS PRATIQUES

LA CARTE CULTURE

La carte culture est accessible aux stagiaires de la formation professionnelle pour un montant de 7 euros. Valable un an, elle donne accès à quelques 80 structures culturelles locales (salles de spectacles, festivals, cinémas, musées) à des tarifs préférentiels. Dans une cinquantaine de salles et festivals, les spectacles sont à 6 euros. Pour les cinémas, les tarifs varient, selon les lieux et les séances, entre 3 et 5 euros. Dans 23 musées d'Alsace elle permet une entrée gratuite.

Toutes les informations sur les activités culturelles sont accessibles sur le site de la Carte Culture : www.carte-culture.org

MÉDIATHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE

Les stagiaires bénéficient d'une carte annuelle gratuite pour la médiathèque de Guebwiller. Les collections de la médiathèque se composent de 26 000 livres, 3 000 DVD et 7 500 CD et livres audio ainsi qu'une quarantaine de titres de magazines papier et plus de 1000 titres de magazines numériques via le kiosk.

Les stagiaires disposent également d'un fond documentaire important, mutualisé entre l'IEAC et le Centre d'Interprétation du Patrimoine. Les ouvrages peuvent être empruntés (conditions d'emprunt communiquées à la rentrée).

Les ouvrages techniques de base et les revues sont consultables sur place (salle de cours), aux horaires d'ouverture de l'IEAC. Les formateurs sont seuls habilités à autoriser l'emprunt de ces ouvrages, aux conditions communiquées à la rentrée.

Médiathèque

2 Rue des Chanoines

Mardi- mercredi- vendredi : 10h00- 12h00 / 14h00- 18h00

Samedi : 10h00- 13h00

Se restaurer

La restauration n'est pas inclus dans la formation.

Une salle de repas est disponible pour les stagiaires le temps de la pause déjeuner. Cette salle est équipée d'un micro ondes, d'un réfrigérateur, de plaques de cuisson et de la vaisselle nécessaire. Les repas seront pris uniquement dans la salle dédiée ou dans le parc. La consommation de boissons ou nourriture n'est pas autorisée dans les espaces d'atelier.

Adresses utiles

Marché de Guebwiller

Place de l'hôtel de ville

Les mardis et vendredis : 8h00- 13h00

La poste

70 Rue de la République

Lundi- mardi- jeudi- vendredi

9h00-12h00 / 14h00-17h00

Mercredi- samedi

9h00-12h00

51 Rue Théodore Deck

Du lundi au vendredi

8h00- 12h00 / 13h30- 16h00

Samedi

8h30- 11h30

Office de Tourisme

Pôle Culturel de la Neuenbourg

3, rue du 4 février

03.89.76.10.63

Du lundi au samedi : 9h00- 12h30 / 13h30- 18h00

Dimanche : 10h00- 13h00

Guebwiller et ses lieux culturels

Le château de la Neuenbourg

Un château fort est construit au XIV^e siècle par le prince-abbé Conrad Werner Murnhard, sur les fondations d'une ancienne place forte, à l'entrée de la ville de Guebwiller. Incendié et pillé à plusieurs reprises, notamment lors de la Guerre de Trente Ans, il reste en ruine jusqu'au XVIII^e siècle.

Le prince-abbé Philippe de Loewenstein commande à Sylvain Golbéry, les plans d'un nouveau château urbain. Les travaux sont finalement achevés en 1718 sous la direction de Peter Thumb. Le château reste la résidence des princes-abbés de Murbach jusqu'à la Révolution française. En 1789, il est pillé et une aile est détruite par les paysans de Saint-Amarin.

Il est ensuite vendu comme Bien National et racheté par plusieurs propriétaires successifs pour un usage de production industrielle : notamment les indiennes de Dollfus, la rubanerie de Bary et des ateliers de Ziegler et Greuter. Dans les années 1850, la famille Schlumberger rachète le site et le transforme en villa. Les dépendances sont alors remaniées ainsi que l'aile principale qui se dote d'un étage supplémentaire.

En 1949, le château, alors propriété du Département du Haut-Rhin, est transformé en École Normale, puis en IUFM en 1994. Il a également abrité le Centre pour les enseignants bilingues de 2000 à 2011. Depuis 2019, le château a été transformé en pôle culturel et touristique et accueille au sein de ses locaux le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, l'Institut Européen des Arts Céramiques ainsi que l'Office de Tourisme.

Le parc de la Neuenbourg

Le parc est aménagé dès le XVIII^e siècle pour le plaisir des princes-abbés de Murbach. Francophiles, ils font aménager un parc à la française. À la fin du XVIII^e siècle, sa composition géométrique et son fleurissement rappellent le jardin de Versailles. Une orangerie, un verger et un potager complètent la partie vivrière du parc.

Les différents rachats et le manque probable d'entretien entraînent la disparition de ce premier parc. Les goûts évoluant, la famille Schlumberger le transforme, à partir de 1850, en parc paysager. Henry Schlumberger, passionné de botanique, y installe sa collection d'essences d'arbres mais aussi de plantes exotiques au sein de serres. Il y aménage également des points de vues bucoliques, notamment avec l'aménagement d'un chalet suisse en 1868. Léon Schlumberger, son neveu, poursuit son œuvre.



La Ville de Guebwiller

La ville de Guebwiller est située sur la route des vins d'Alsace à une altitude de 300 mètres, au pied du Grand Ballon appelé autrefois « Ballon de Guebwiller », le plus haut sommet du massif des Vosges (1424m).

Labellisée « Pays d'Art et d'Histoire » et classée Commune Touristique, la ville de Guebwiller (Gawiller en alsacien) est animée par une dynamique de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Cette ancienne capitale des possessions de l'abbaye de Murbach s'est établie au cœur de la Vallée du Florival. Surnommée « la ville aux trois églises », Guebwiller abrite des monuments affichant une variété de styles architecturaux : l'église romane Saint Léger, l'ancien Couvent des Dominicains (gothique). Parmi les personnalités qui ont marqué l'Histoire de la ville, Théodore Deck, maître de l'art céramique au 19ème siècle a donné son nom au musée de la ville.

Dominée par un vignoble en terrasses remarquable, Guebwiller est la seule commune d'Alsace à produire 4 AOC Alsace Grand Cru : le grand cru Kessler, le grand cru Kitterlé, le grand cru Saering, le grand cru et Spiegel.

La ville de Guebwiller est idéalement située à proximité de Colmar (28km) et Mulhouse (22km) et de la capitale européenne Strasbourg (100km) ainsi que dans l'espace rhénan transfrontalier à deux pas de Bâle en Suisse (54km) et de Freiburg en Allemagne (77 km). L'emplacement idéal pour profiter des atouts de l'Alsace que ce soit l'été ou en fin d'année pour les marchés de Noël.



Le Musée Théodore Deck

Situé au cœur du centre historique de Guebwiller, le Musée Théodore Deck

expose la plus grande collection publique de céramiques de Théodore Deck.

Né en 1823 à Guebwiller, le céramiste ouvre sa manufacture de faïences d'art à Paris et achève sa carrière à la tête de la manufacture nationale de porcelaine de Sèvres. Théodore Deck se rend célèbre par son souci constant de l'innovation technique et par la qualité de ses couleurs. Après de nombreuses recherches, il met au point un bleu turquoise inimitable : le bleu Deck.

Les pièces exposées, inspirées par la Renaissance, l'Orient ou l'Asie, offrent un voyage dans l'imaginaire du 19^e siècle. Des pièces monumentales, comme la statue de Bernard Palissy, côtoient des vases et jardinières produits en petite série. Le musée conserve également une remarquable série d'assiettes peintes par des artistes collaborant avec les ateliers Deck, comme Albert Anker, Paul César Helleu ou Sophie Schaeppi.

Ce Musée de France présente aussi une remarquable collection de minéraux des Vosges et offre un aperçu du patrimoine industriel et vigneron de la région de Guebwiller.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Fermé le lundi et le mardi.
- Ouvert du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.
- Gratuité chaque premier dimanche du mois



Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Des princes-abbés de Murbach à l'architecture contemporaine en passant par l'évolution des paysages, la région de Guebwiller et son histoire sont évoquées au fil des salles de ce superbe château au passé riche et surprenant. De nombreux outils de médiation didactiques et ludiques vous permettront d'être acteurs de vos propres découvertes : maquettes, films, feuilletoires tactiles ou numériques, carte interactive ou encore jeux sur le patrimoine local.

HORAIRES D'OUVERTURE

De février à mai et d'octobre à décembre :
du mercredi au dimanche
10h-12h30 et 13h30-17h30

De juin à septembre :
du mercredi au dimanche : 10h-18h30

Pôle Culturel, château de la Neuenbourg
3, rue du 4 Février- Guebwiller



© CCRG-Pah

Le Couvent des Dominicains de Haute-Alsace

Entre les murs séculaires de la nef, bruissant du souvenir des frères-prêcheurs, ou dans le cloître gothique parfaitement conservé et dans le jardin, réenchanté par une installation paysagère propice à l'introspection, tout ici offre un moment de respiration. Une pause.

Labellisés Centre Culturel de Rencontre par le ministère de la Culture, Les Dominicains de Haute-Alsace sont l'un de ces rares lieux de mémoire choisis pour leur patrimoine remarquable (fresques murales des XIVe, XVe et XVIIIe siècles, acoustique exceptionnelle et chœur supérieur de la nef) associé à des projets artistiques autour des musiques, de toutes les musiques, en lien avec les arts numériques.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 14h à 17h uniquement pour les réservations de concerts en billetterie.

Le CCR, Les Dominicains de Haute-Alsace n'est pas ouvert à la visite durant la période de programmation de septembre à juillet.

34, rue des Dominicains, Guebwiller



Institut Européen des Arts Céramiques
3, rue du 4 Février - Guebwiller

Tél : 03.89.74.12.09
contact@ieac.fr
www.arts-ceramiques.org



**INSTITUT
EUROPEEN
DES ARTS
CERAMIQUES**

